

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2025 - 15483 - 1990 B 01123 - 379 659 196 - PRAXIS

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Praxis		20 Place François Villon	
SIRET 3 7 9 6 5 9 1 9 6 0 0 0 1 6		13100 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

*Certifié conforme à l'original*

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées Holding - marchands de biens Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	6 738 539	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

**Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

**F COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Tous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
IODA Expertise Comptable 165, avenue du Marin Blanc Immeuble Optimum Bâtiment C 13400 AUBAGNE Tél: 04 42 62 40 00			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 15/05/2025 Lieu: AIX EN PROVENCE
			Qualité et nom du signataire: Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature <i>POJ</i> DUBROU Philippe
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise : <u>Praxis</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>20 Place François Villon</u>		13100 AIX EN PROVENCE	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 7 9 6 5 9 1 9 6 0 0 0 1 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>	
		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 2 3</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
DIVERS CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	0
		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : <u>Praxis</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2...000...000.....)	DA	2 000 000	2 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	200 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	28 436 315	27 410 042
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	903 956	1 226 273
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	31 540 270	30 836 315
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	755 663	1 355 754
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 427 971	2 349 695
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	142 780	174 380
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 973 789	107 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 536 808	1 938 963	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	6 837 012	5 926 630	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	38 377 283	36 762 945	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 730 520	5 926 630
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Praxis</u>		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 100 578	FH		FI	2 100 578	348 308
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 100 578	FK		FL	2 100 578	348 308	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 609	11 205	
	Autres produits (1) (11)					FQ	74	8	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 112 261	359 522
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	322 471	273 487	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	38 577	24 397	
	Salaires et traitements*					FY	460 811	432 719	
	Charges sociales (10)					FZ	77 859	62 052	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*				GA	97 590	103 530
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	20	4	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	997 327	896 189
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 114 934	(536 667)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 407 016	1 216 458	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		8 641	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	263 349	93 413	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	243 794	679 443	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	16 808	1 452 135	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2 930 968	3 450 089	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 004 645	178 479	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	727 841	1 043 281	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	119 931	553 013	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	2 852 417	1 774 773
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	78 550	1 675 317	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 193 485	1 138 650	

Désignation de l'entreprise : <b>Praxis</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 594	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 782 100	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	309 094	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 835	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 377 134	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	186 370	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	122 724	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	35 101	
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	4 118 705	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 892 432	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 226 273	
<b>RENOUVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 609	11 205
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	97 656	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	17 803	obligatoires A9 79 853	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin A7 17 803	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<b>Exercice N</b>			
	<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>PENALITES</b>	585			
<b>DONS</b>	7 250			
<b>CESSIONS IMMO</b>	1 377 134	2 782 100		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>			
	<b>Charges antérieures</b>		<b>Produits antérieurs</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**SOCIETE PRAXIS  
SARL AU CAPITAL DE 2 000 000 €  
SIEGE SOCIAL : 20 Place François Villon  
13100 AIX EN PROVENCE  
RCS AIX EN PROVENCE B 379 659 196**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

Les comptes qui ont été présentés font apparaître un bénéfice de 903 956 €.

L'Assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice de 903 956 € de la manière suivante :

- 200 000 € à la distribution de dividendes soit 1 60 € par part
- 703 956 € au compte Autres réserves

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- |                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| - Exercice clos au 31/12/2024 | 200 000 € |
| - Exercice clos au 31/12/2023 | 200 000 € |
| - Exercice clos au 31/12/2022 | 200 000 € |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme à l'original*  
*ADL*

